

Le quai de Saint-François,
Île d'Orléans
(1882-2006)

Jean-Claude Dionne

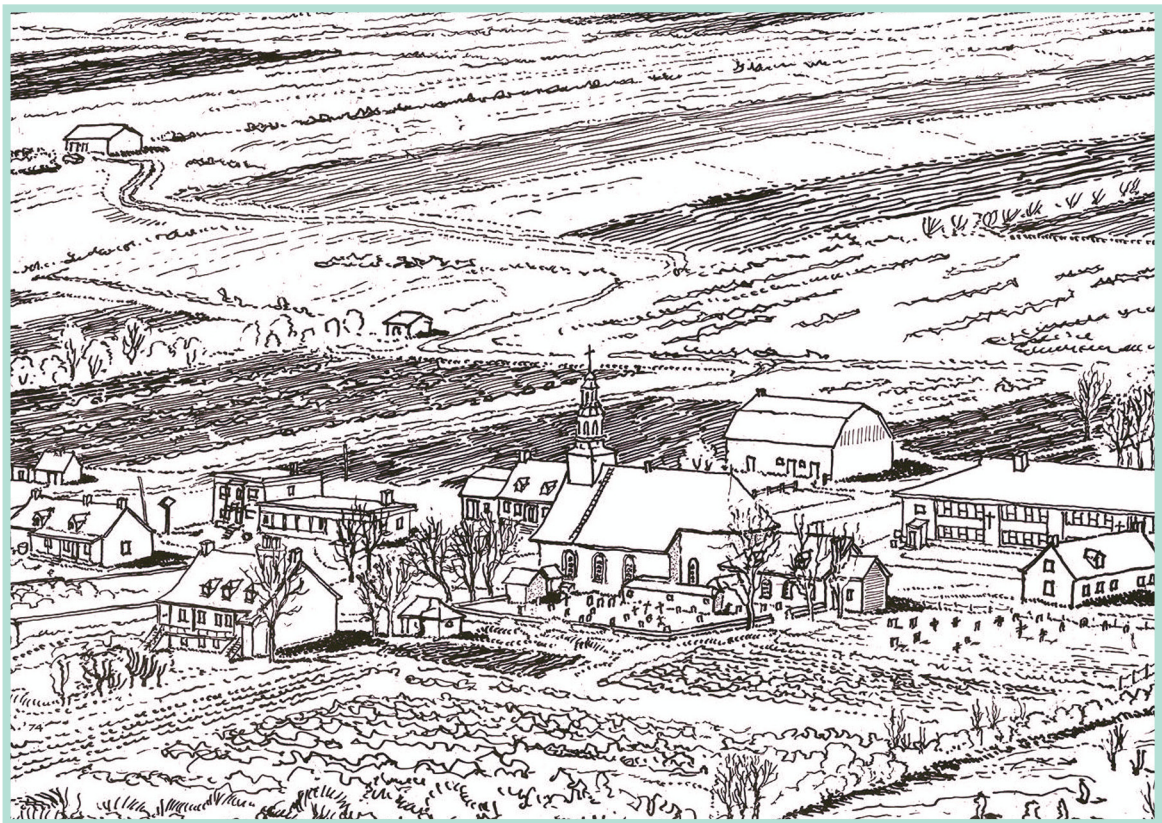


Jean-Claude Dionne

B.Sc. (Chimie, Laval, 1964)

M.A. (Histoire, Université de Montréal, 2007)

**Le quai de Saint-François,
Île d'Orléans
(1882-2006)**



Montréal 2021



Page couverture :

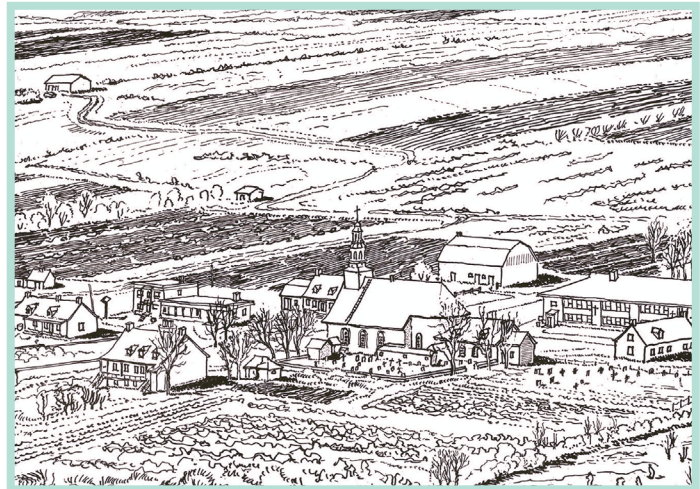
Quai de Saint-François.

Cette photographie a été prise à partir de la grève du côté ouest, en 2017.

Source : Collection de l'auteur.

Page titre :

Vue du village de Saint-François
de l'Île d'Orléans



Société de recherche historique

Archiv-Histo Inc.

535, rue Viger Est

Montréal (Québec) H2L 2P3

Case postale 45 501, succursale Sault-au-Récollet

Montréal (Québec) H2B 3C9

Téléphone : (514) 625-5791

Courriel : archiv.histo@gmail.com

Site Internet : Archiv-Histo.com



©Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec – 2021

Bibliothèque Archives Canada – 2021

ISBN : 978-2-925208-01-3

Introduction

L'un des berceaux des familles Québécoises l'île d'Orléans a fait l'objet de nombreux travaux de recherche couvrant des champs d'étude variés: historique, folklorique, géographique, géologique, archéologique, toponymique, généalogique, patrimonial, archivistique, sociologique, économique, agricole, touristique, etc. Ces domaines ont été analysés et décrits dans 20 mémoires de maîtrise, 30 livres, 18 études et 49 articles. Ce travail archivistique concernant les quais vient enrichir cette collection et apporte une acquisition de connaissance supplémentaire qui, sans aucun doute, va aider tant les généalogistes, les historiens que les autres passionnés de mon coin de pays.

Les actes notariés

Pour effectuer cette recension des contrats relatifs aux quais à l'île d'Orléans, j'ai, dans un premier temps, dépouillé les actes des nombreux notaires qui ont exercé leur profession dans la région de Québec en consultant la base de données Parchemin (1626-1801) pour en extraire les actes relatifs aux résidants de l'île d'Orléans (1626-1801). L'exactitude et l'exhaustivité de la base Parchemin est tributaire de l'état des minutiers des notaires. Dans certains cas il peut y avoir des actes qui ont été perdus ou détruits. J'ai relevé 3 143 actes provenant de 61 notaires de Québec; 5 054 actes de 11 notaires ayant exercé à l'île d'Orléans; et 273 actes de la Base de la Prévôté de Québec de la BAnQ qui ne sont pas dans la base Parchemin.

Dans un deuxième temps, j'ai effectué le dépouillement des actes notariés pour la période de 1801-1937 en utilisant soit la base numérique de la BAnQ « Archives des notaires du Québec des origines à 1937 » soit les Microfilms de ces actes qui se trouvent au Centre d'Archives de la BAnQ à Montréal. Le choix de retenir les actes associés aux résidants de l'île d'Orléans et aux métiers qu'ils exerçaient à l'exception des cultivateurs s'est imposé compte tenu de l'ampleur de la tâche (55 402 actes des notaires qui ont exercé à l'île d'Orléans sans compter les actes provenant des autres notaires). Le nombre d'actes choisis va comme suit : 19 700 actes rédigés par les 17 notaires qui ont exercé à l'île d'Orléans et 4 388 actes écrits par 85 notaires de Québec et des environs.

Enfin, pour compléter cette recherche j'ai utilisé la Base de données du Registre Foncier du Québec, Bureau d'enregistrement de St Laurent île d'Orléans afin de trouver des actes concernant des résidants de l'Île d'Orléans. Les notaires concernés sont ceux dont les actes ne sont pas archivés à BAnQ, ceux dont les actes font partie de la collection Fonds Cour Supérieure District Judiciaire de Québec (CN301 BAnQ), ainsi que les notaires dans d'autres districts. Des 7 200 actes examinés j'ai relevé 346 actes provenant de 23 notaires de la première catégorie, 1 490 actes de 73 notaires de la deuxième et 98 actes de 38 notaires dans d'autres districts.

Donc, l'ensemble des actes reliés aux multiples aspects de ma recherche sur l'île d'Orléans totalisent un corpus de 34 492 actes rédigés par 308 notaires.

Les documents de la BANQ

Afin de vérifier si des actes relatifs aux quais sont accessibles en ligne dans la base Advitam de la BANQ, j'ai fait une recherche en indiquant dans les onglets de Recherche avancée «quai», et «île d'Orléans» Cote, Classe, Toutes les cotes.

Les documents publiés

Les recensements du Canada

Les recensements quinquennaux de la population contiennent plusieurs informations concernant divers renseignements, dont le lieu de résidence, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le métier ou profession et l'ethnicité. C'est donc une source essentielle, disponible sous forme numérique, à Bibliothèque et Archives Canada.

J'ai fait le dépouillement de tous les recensements présentement accessibles : 1831, 1851, 1861, 1871, 1881, 1891, 1901, 1911 et 1921.

Les journaux

L'Action Sociale (Québec, 1907-1915)
L'Action Catholique (Québec, 1915-1962)
L'Action nationale (Québec, 1933-2013)
L'Électeur (Québec, 1880-1896)
L'Événement journal (Québec, 1938-1962)
L'Opinion Publique (Montréal, 1870-1883)
La Gazette de Québec (1764-1874)
La Gazette de Joliette (1866-1895)
La Justice (Québec, 1886-1892)
La Patrie (Montréal, 1879-1978)
La Presse (Montréal, 1884-2019)
La Minerve (Montréal, 1826-1899)
La Vigie (Québec, 1906-1913)
Le Bien public (Trois-Rivières, 1909-1978)
Le Bulletin des agriculteurs (1916-2006)
Le Canadien (Québec, 1806-1909)
Le Clairon (St-Hyacinthe, 1912-1954)
Le Castor (Québec, 1843-1845)
Le Courrier du Canada (Québec, 1857-1901)
Le Devoir (Montréal, 1910-présent)
Le Franc-Parleur (Québec, 1915-1940)
Le Franco-Canadien (St-Jean d'Iberville, 1860-1895)
Le Journal de Québec (1842-1889)
Journal des campagnes (Québec, 1882-1901)
Le Journal des Trois-Rivières (1865-1893)
Le Nouvelliste (Trois-Rivières, 1876-1886)
Le Pays (Montréal, 1852-1869)
Le Peuple (Montréal, 1880-1887)
Le Progrès de l'Est (Sherbrooke, 1883-1924)

Le Progrès du Saguenay (1887-1964)
Le Quotidien (Saguenay, 1997- présent)
Le Quotidien de Lévis (1879-1937)
Le Soleil (Québec, 1896-2019)
The Quebec Mercury (1805-1863)
The Quebec Daily Mercury (1863-1875)
The Quebec Daily Evening Mercury (1876-1878)
The Daily Evening Mercury (1879-1887)
The Quebec Daily Mercury (1887-1903)
The Quebec Morning Chronicle (1847-1924)
The Quebec Chronicle and Gazette (1888-1892)
Quebec Weekly Chronicle (1888-1892)
The Quebec Morning Chronicle (1888-1898)
The Quebec Chronicle (1898-1824)
Morning chronicle and commercial and shipping gazette (Québec, 1850-1888)
Montreal Herald and Daily Commercial Gazette (1834-1883)

Introduction

Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici les principaux jalons historiques relatifs aux différents quais à l'île d'Orléans. N'y sont pas incluses les différentes structures mises en place, au cours de la période 1650 à 1855, par les habitants pour faciliter l'embarquement dans les chaloupes. Le transport de plus grande quantité de matière (bois, blé, foin, animaux, etc.) et autres marchandises se fait avec des bateaux plats permettant d'atteindre le rivage. Tout au long de la première moitié du XIXe siècle, les caboteurs transportant les produits agricoles sont astreints à s'échouer sur la grève pour transborder les marchandises. Ils utilisent des goélettes à fond plat pour faciliter l'échouage. Les navigateurs n'ont jamais utilisé ce terme, mais plutôt celui de "bateau" pour désigner la goélette à fond plat. Plus tard, les bâtiments à faible tirant d'eau accosteront aux jetées dans les diverses paroisses.

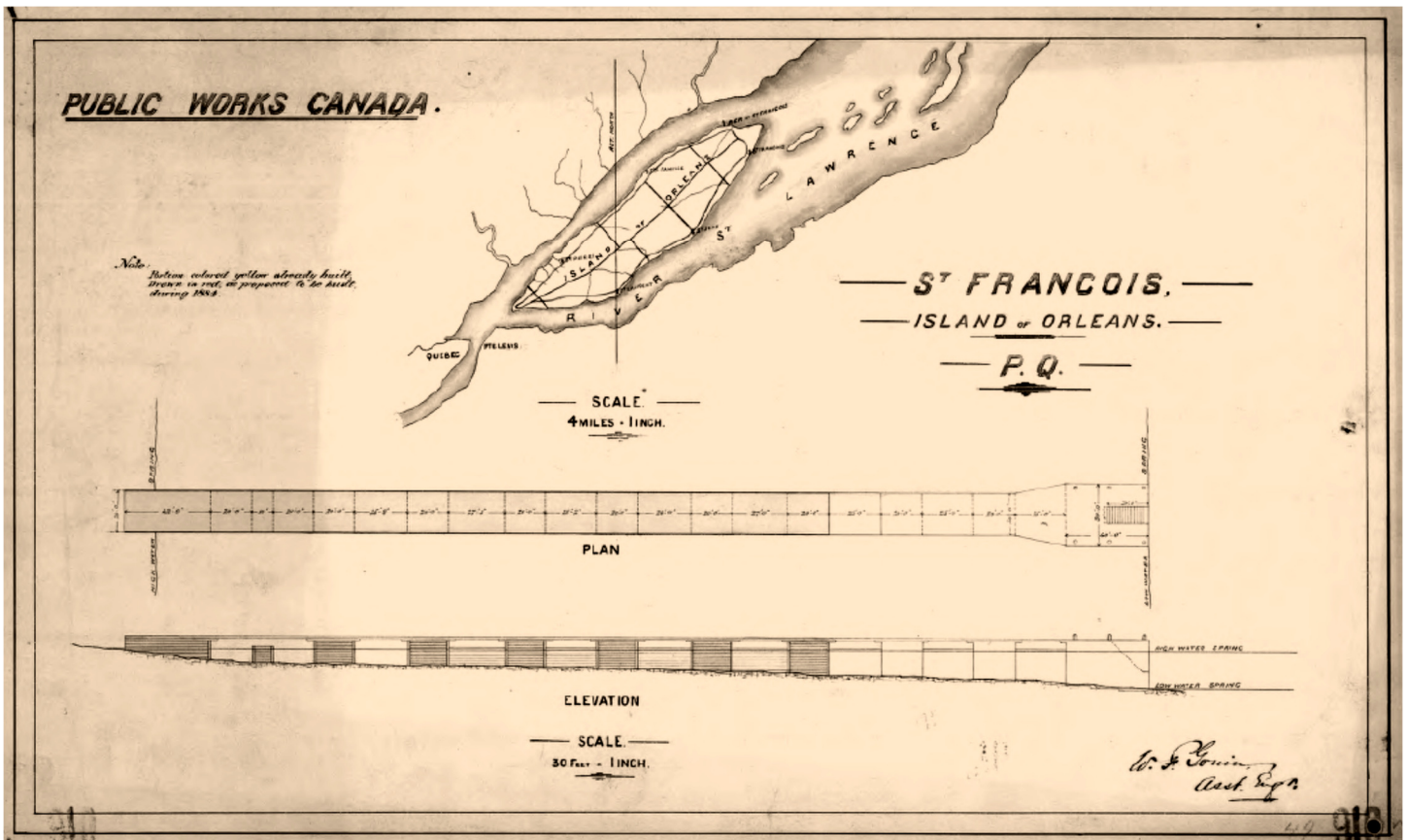
Le Québec du XIXe siècle est caractérisé par une croissance économique rapide en milieu rural, l'exode vers les États-Unis et la colonisation marginale. En vue de stimuler l'économie régionale, le gouvernement fédéral entreprend la construction de dizaines de quais dans l'estuaire susceptibles d'améliorer les échanges interrégionaux. Un changement majeur associé à la conjoncture de 1870-1930 est le bouleversement du réseau de navigation en aval de Québec. L'intégration économique des régions réoriente rapidement le réseau de navigation vers la navigation intérieure, délaissant ainsi la pratique d'exportation intercontinentale, mise de l'avant par les gouvernements antérieurs, devenue désuète.

Quelques dates

- Le notaire Noël Hill Bowen fait construire, entre les mois de juillet et novembre, et à ses frais, le quai de St-Pierre. Suite à la faillite du notaire Bowen en 1869, le quai est vendu en 1872 à Messieurs Gourdeau, Dunn et Home. En 1875, Henry Pinhey en devient le propriétaire. Par la suite, il passe aux mains de Charles Gédéon Beaulieu, en 1882, à La Compagnie Maritime et Industrielle de Lévis en 1884, et en 1925, au Département des Travaux Publics du Canada.
- 1858-1860 – Une vingtaine de citoyens de St-Jean investissent dans la construction d'un quai. En 1874, le ministère de la Marine et des Pêcheries fait placer un phare sur le quai. En octobre 1884 le Département des travaux publics du Dominion du Canada achète le quai pour une somme de huit mille piastres.
- 1866 – À St-Laurent, la construction du quai commence. Grâce aux subsides du gouvernement fédéral, les travaux pour le quai et le phare se terminent en 1868. Des réparations et des améliorations s'échelonnent, presque sur une base annuelle, jusqu'en 1900.
- 1876 – Corvée, à l'initiative du curé, pour la construction d'une petite jetée à Ste-Famille. De 1879 à 1882, le gouvernement fédéral réalise divers travaux d'agrandissement considérable de sorte que de petits vapeurs peuvent y aborder en 1883. N'en déplaise à certain, le quai de Ste-Famille n'est pas le plus vieux de l'île.

- 1882 à 1886 – À St François, c'est également le gouvernement fédéral qui se charge de faire exécuter les travaux pour la construction du quai.

Le quai de Saint-François



TITLE/TITRE :
St Francois [Isle d'Orleans]. Plan etc. for pier. [1884]. Pièce.

FILE/DOSSIER :

REFERENCE NUMBER / NUMÉRO DE RÉFÉRENCE:
RG11M 78903/20, item 671

1882 – Un nouveau quai

Les travaux du quai de St-François, Ile d'Orléans sont commencés d'aujourd'hui, sous la direction de M. Louis Marquis.

Le quai aura six cent pieds de longueur totale et atteindra l'eau profonde. Avec les \$4,000 appropriés à cet objet, on espère construire d'ici l'automne trois cents pieds de travaux, Naturellement la dernière partie du quai coûtera plus cher.

Les habitants de St-François profiteront beaucoup de cette amélioration qui, nous l'espérons, sera terminée en aussi peu de temps que possible.

Le Canadien, 14 août 1882, p.3

Les travaux au quai de Saint-François, Ile d'Orléans, viennent d'être abandonnés pour le reste de l'hiver.

On a construit jusqu'à ce jour une longueur de 272 pieds.

Le Quotidien de Lévis, 21 décembre 1882 p.3.

Un Quai

Les travaux au quai de St-François, Ile d'Orléans, viennent d'être suspendue pour le reste de l'hiver.

On a construit jusqu'à ce jour une longueur de 272 pieds.

C'est notre ami, M. Louis Marquis qui conduit ces travaux.

Le Canadien, 21 décembre 1882, p.3 ; L'Électeur, 22 décembre 1882, p.2

1883 – Reprise des travaux

On va reprendre bientôt les travaux au quai de Saint-François, Ile d'Orléans. Le gouvernement fédéral a placé dans les estimés un crédit de \$6 000 pour le parachèvement de cette construction.

Le Quotidien de Lévis, 4 mai 1883 p.2.

Parlement Fédéral

Chambre des communes, Ottawa, 30

L'honorable M. Laurier demande si le gouvernement a l'intention de continuer les travaux des quais à Saint-François, Ile d'Orléans qui ont été commencés l'été dernier et si oui quand?

Sir Hector Langevin dit qu'il craint que l'honorable préopinant n'ait pas eue le temps de lire les estimés qui sont actuellement devant la chambre, car il aurait vu qu'il y avait un item de \$6,000 pour continuer les travaux de la jetée tel que demandé par M. Valin, le représentant du comté de Montmorency.

L'Étendard, 1 mai 1883, p.3 ; Courrier de St-Hyacinthe, 10 mai 1883, p.2

1885 – Dépenses pour le quai

Livres Bleus - Travaux publics - Exercice 1885

Nous avons déjà donné, dans notre numéro du 6 courant, les tableaux des dépenses faites par le gouvernement du Canada, à Montréal et ses environs, pour les propriétés fédérales. Voici ceux concernant la région de Québec.

Saint-François (Ile d'Orléans)

- Continuation des travaux de la jetée. Dépenses pour l'exercice \$1,145.80.

L'Étendard, 16 mars 1886, p.3

La province de Québec compte encore quelque chose dans ce tableau En entrant dans les détails, nous constatons les dépenses suivantes : ... \$6,179,22 pour la construction d'un débarcadère à St-François, Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency, ...

Journal des campagnes, 26 mars 1885, p.7

1886 – Dépenses

Le département des Travaux Publics a dépensé : \$4,148.80 pour la jetée de St-François de l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency ; \$8,939.45 pour l'achat de la jetée de St-Jean de l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency.

Journal des campagnes, 18 mars 1886, p.5

1890 – Travaux de construction de quais

On va commencer immédiatement les travaux du quai de St-Laurent, Ile d'Orléans, pour lesquels le gouvernement fédéral a alloué \$6,000.

Le député de Montmorency M. L. C. Desjardins, a obtenu aussi cette année, du gouvernement fédéral une somme de \$1,000 pour le quai de Ste-Famille et \$800 pour celui de St-François, I.O.

Le Canadien, 9 mai 1890, p.3

Bonnes nouvelles

Le budget supplémentaire qui vient d'être soumis à la chambre des Communes contient la somme de \$1,000 pour le quai de Ste-Famille, \$800, pour le quai de St-François, Île d'Orléans. On va commencer immédiatement les travaux du quai de St-Laurent pour lequel \$6,000 ont été votées l'année dernière. Ces différentes sommes ont été accordées à la demande et sur la recommandation de M. Desjardins, député de Montmorency.

Le Courrier du Canada, 13 mai 1890, p.3 ; Journal des campagnes, 15 mai 1890, p.6

Comté de Montmorency

La rencontre de M. Charles Langelier avec son adversaire M. Desjardins, dimanche, à Ste-Famille après la messe, et à St-François après les vêpres, a eu plus que les proportions d'une discussion ordinaire. A St-François surtout, la parole ardente du candidat national a

produit un effet énorme. M. Desjardins avait terminé son discours en exhortant les électeurs à se rallier autour du drapeau de l'honnêteté. M. Langelier s'est emparé de ce mot audacieux et l'a fait tourner à la confusion de son adversaire. Quoi ! s'est-il écrié, vous voulez ramener le régime de l'honnêteté ! Étiez-vous pour l'honnêteté lorsque vous approuviez les tripotages qui ont forcé votre chef M. Chapleau à abandonner le pouvoir ? Étiez-vous pour l'honnêteté lorsque vous votiez la vente du chemin de fer du Nord, un sacrifice de 6 millions sur 13 millions ? lorsque les \$51,000 de Galo disparaissaient du trésor sous les yeux de vos chefs et sans que vous protestiez ? lorsque votre chef M. Mousseau acceptait, avec votre approbation, un pot-de-vin de \$10,000 d'un entrepreneur public ? lorsque M. Dansereau recevait \$15,000 sous prétexte d'acheter des livres pour la bibliothèque du parlement ? Les \$3,000 de De Molon, les \$30,000 de Forget, le cadeau de \$90,000 aux amis de M. Robertson, était-ce de l'honnêteté ?

M. Desjardins avait aussi fait danser aux yeux des électeurs le spectre de la taxe. Qui parle de taxe ? a dit M. Langelier. Mais n'est-ce pas votre propre parti qui a imposé sur le pays tout ce qu'il y a de taxes ? N'est-ce pas nous, au contraire, qui avons à la dernière session, en dépit de vos protestations, aboli la taxe pour l'entretien des aliénés ?

M. Langelier avait précisément à la main le nouveau tarif que vient d'interposer le gouvernement fédéral pour les péages exigibles sur les quais qui sont sous son contrôle. Il en fit la traduction, car ce document est, comme tout ce qui part d'Ottawa, rédigé d'abord en anglais, sauf à être publié en français plus tard. Vous, électeurs de l'Île d'Orléans, dont les quais sont sous le contrôle fédéral, bien qu'ils soient construits avec votre argent, à même les taxes qu'on vous fait payer sur le lard, la farine, sur tout ce que vous consommez; vous ne pourrez, ajouta M. Langelier, passer vos produits sur ces quais qu'en payant une nouvelle taxe de tant sur ceci, tant sur cela ! Et ce sont ces taxeurs qui cherchent à vous effrayer avec le mot de taxes ! ...

Ces tirades véhémentes, mais frappant si juste, ont créé toute une sensation dans l'assemblée. Elles trouvent leur application en dehors du comté de Montmorency, elles sont vraies pour toute la province; voilà pourquoi nous les mettons en évidence.

Une autre scène qui a décidément tourné la majorité des assistants contre M. Desjardins, s'est produite lorsque celui-ci a voulu faire de l'indignation à propos d'une certaine circulaire distribuée aux électeurs, montrant d'après les comptes publics les sommes considérables que M. Desjardins et sa famille ont touchées du trésor depuis qu'il est dans la politique. Il s'échauffait et s'oubliait jusqu'à traiter d'infâme menteur, le lâche pamphlétaire l'auteur de cet écrit, lorsque M. Joseph Turcotte, son ancien adversaire de 1886, se montrant dans la foule, l'interrompit pour lui dire : - C'est moi qui ai écrit cette circulaire, et j'affirme ici devant tout le monde, qu'il n'y a pas un mot qui ne soit vrai. Toutes les données ont été prises dans les comptes publics et je vous défie, monsieur Desjardins, de nier l'exactitude d'un seul des articles qui y sont mentionnés ! ...

M. Desjardins, confondu, balbutia quelques protestations au milieu des rires narquois de l'assistance, et dut passer à un autre sujet. L'esprit du parti a beau être enraciné, il faut qu'il cède devant de tels coups. Aussi, la journée du dimanche a-t-elle été l'une des plus glorieuses de la vaillante campagne que fait M. Langelier à Montmorency et qui va certainement se terminer par un nouveau triomphe national.

La Justice, 3 juin 1890, p.1 ; L'Électeur, 3 juin 1890, p.2

1884-1895 - Données provenant du gouvernement fédéral

XV.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU—*Suite.*

No du crédit.	Détails.	A voter de nouveau.	1883-84.	Total à voter pour 1884-85.
	<i>la localité fournissant un montant égal.....</i>		4,000 00	
	Etang du Nord—travaux à continuer.....	6,000 00	9,000 00	6,000 00
	Saint-François, île d'Orléans.....	4,000 00	6,000 00	4,000 00
	Québec—quais de l'hôpital de la marine—achèvement.....		2,000 00	1,500 00

1884 - Documents de la Session (No. 2) 47 Victoria, p.56

ANNEXE N° 1—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
Sainte-Agnès, jetée, lac Mégantic.....	4,649 30			4,649 30
Saint-François (île d'Orléans), jetée.....	4,047 61			4,047 61
Saint-Michel, jetée.....		262 66		262 66

1884 - Documents de la Session (No. 9) 47 Victoria, p.12

SAINT-FRANÇOIS D'ORLÉANS.

Saint-François est situé à l'extrémité est de l'île d'Orléans, en aval de Québec. Dans le cours de l'année on a commencé la construction d'un quai, et on en a terminé une longueur de 265 pieds.

1885 - Documents de la Session (No. 1) 48 Victoria, p.57

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU—*Suite.*

No du crédit.	Détails.	A voter de nouveau.	Crédit de 1884-85.	Total à voter pour 1885-86.
	PORTS ET RIVIÈRES.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.

	Amenorations et réparations, ports et rivières, Québec, en général.....		10,000 00	10,000 00
	<i>Saint-François, Ile d'Orléans—Achèvement</i>		14,000 00	

1885 - Documents de la Session (No. 10) 48 Victoria, p.55

SAINT-FRANÇOIS (ILE D'ORLÉANS),

A l'extrémité est de l'île. Dans le comté de Montmorency.

Au cours de la session de 1883, un nouveau crédit de \$6,000 fut voté pour continuer la construction d'un débarcadère en cet endroit, et pendant le dernier exercice on l'a prolongé de 135 pieds, et on a fait des réparations à la partie construite l'année dernière et qui avait été avariée par les glaces le printemps dernier. Déboursés, \$6,179.22. Dépense totale depuis la confédération, \$10,226.83.

1885 - Documents de la Session (No. 10) 48 Victoria, p.Lxxxvii

SAINT-FRANÇOIS D'ORLÉANS.

Saint-François est situé à l'extrémité est de l'île d'Orléans, en aval de Québec.

Dans le cours de l'exercice on a ajouté une nouvelle longueur de 135 pieds au quai, et on a réparé la partie déjà construite qui avait été endommagée par les glaces le printemps dernier.

1885 - Documents de la Session (No. 10) 48 Victoria, p.81

HAVRES ET RIVIÈRES.

	Crédit.	Dépense.	Page dans la partie II.	Non dépensé.	Dépensé en plus.
Saint-Jean (Ile d'Orléans).....	3,000 00	8,183 46	321	5,183 46
Saint-François (Ile d'Orléans).....	4,000 00	4,148 80	321	148 80

1886 - Documents de la Session (No. 3) 49 Victoria, p.59

ANNEXE N° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
Saint-François, Ile d'Orléans, jetée.....	4,148 80	4,148 80
Saint-Jean do	8,183 46	8,183 46

1886 - Documents de la Session (No. 12) 49 Victoria, P.15

SAINT-FRANÇOIS D'ORLÉANS.

A l'extrémité est de l'île d'Orléans, en aval de Québec.

Les espaces entre les piliers qui forment la jetée ont été lambrissés jusqu'à un pied au-dessus du niveau des hautes eaux, et le quai allongé au moyen d'un pilier en coffrage solide de 90 pieds de long.

1887 - Documents de la Session (No. 11) 50 Victoria, p.63

SAINT-FRANÇOIS (ILE D'ORLÉANS).

Saint-François est situé à l'extrémité est de l'île d'Orléans, à environ 21 milles en aval de Québec, dans le comté de Montmorency.

[1886]

LXXV

La somme de \$1,500.00 a été votée, à la session de 1885, pour continuer les travaux exécutés à la jetée et mentionnés dans le rapport de l'an dernier comme étant en voie d'exécution; et dans le cours de l'exercice, une grande quantité de lest a été mise dans le quai, et des poteaux de défense et des échelles ont été posés là où c'était nécessaire pour la commodité des bateaux et des navires. Dépenses \$1,067.30. Dépenses totales pour cette jetée, \$15,442.93.

1887 - Documents de la Session (No. 11) 50 Victoria, p.Lxxv

SAINT-FRANÇOIS D'ORLÉANS.

Saint François est situé à l'extrémité est de l'île d'Orléans, en aval de Québec.

Pendant l'exercice, une grande quantité de lest a été déposée dans le quai en voie de construction à cet endroit, et des poteaux de défense et des échelles ont été installés pour fortifier le quai et pour la commodité des bateaux et des navires.

1887 - Documents de la Session (No. 11) 50 Victoria, p.61

ANNEXE n° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Con- struction.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Sainte-Famille, jetée	300 04	300 04
Saint-François (Ile d'Orléans), jetée	1,203 95	1,203 95
Sainte-Irénée, jetée	3,284 87	3,284 87
Saint-Jean (Ile d'Orléans), jetée.....	1,009 20	1,009 20
Saint-Laurent, jetée	1,304 67	1,304 67

1888 - Documents de la Session (No. 7) 51 Victoria, p.14

SAINT-FRANÇOIS (ILE D'ORLÉANS).

Saint-François est situé à l'extrémité est de l'île d'Orléans, à environ 21 milles en aval de Québec, dans le comté de Montmorency.

A la session de 1886, la somme de \$1,000.00 fut votée pour continuer les travaux de la jetée mentionnée dans le rapport de l'année dernière comme étant en construction, et la balance non dépensée du crédit de 1885 86, \$432.70, a été reportée. Les matériaux nécessaires à l'achèvement de la jetée ont été achetés. Dépense, \$1,203.95. Dépense totale, 116,646.87.

1888 - Documents de la Session (No. 7) 51 Victoria, p.lxxiv

SAINT-FRANÇOIS D'ORLÉANS.

Saint-François est à l'extrémité est de l'île d'Orléans.
Les matériaux nécessaires à l'achèvement de la jetée à cet endroit ont été achetés.

1888 - Documents de la Session (No. 7) 51 Victoria, P. 69

ANNEXE N° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Construc- tion.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Saint-François, jetée (Ile d'Orléans).....	215 75	215 75
Saint-Irénée, jetée.....	2,799 01	2,799 01
Saint-Laurent, jetée (Ile d'Orléans).....	413 24	413 24

SAINT-FRANÇOIS D'ORLÉANS.

A l'extrémité de l'île d'Orléans.

Un débarcadère a été construit, des traverses en bois et des défenses ont été mises là où le besoin s'en faisait sentir, et d'autres réparations ont été faites.

[1888]

71

1888 - Documents de la Session (No. 9) 52 Victoria, p.17

Travaux publics—Revenu.	Crédit.	Dépense.	Page dans la partie C.	Non dépensé.	Dépensé en plus.
Sainte-Famille.	1,000 00	999 30	207	9 70	
Saint-François, Ile d'Orléans.	800 00	748 09	207	51 91	
Saint-Laurent, do.	6,289 06	6,263 56	207	25 50	

1892 - Documents de la Session (No. 1) 55 Victoria A-70

Havres et rivières—Sommaires.	Total.	Crédits spéciaux.	Crédits généraux.
Jetée de Sainte-Famille. (C-243)	999 30	999 30	
Jetée de Saint-François d'Orléans. (C-243)	748 09	748 09	
Saint-Jean d'Orléans. (C-244)	500 82		500 82
Jetée de Saint-Laurent d'Orléans. (C-244)	6,263 56	6,263 56	

1892 - Documents de la Session (No. 8) 55 Victoria, c.207

SAINT-FRANÇOIS.

Saint-François est à l'extrémité orientale de l'île d'Orléans, à 25 milles de Québec.

Dans le cours de l'exercice le tablier du couronnement du quai a été renouvelé, deux autres rangées de longrines ont été posées au-dessous du plancher, et les défenses de l'extrémité du large ont été renouvelées, et la construction est maintenant en bon état.

1893 - Documents de la Session (No. 8) 56 Victoria

ÉTUDES ET EXAMENS.

Pendant l'année, des études et examens ont été faits dans les localités ci-dessous mentionnées, et—sauf quelques exceptions—des plans, rapports et évaluations ont été soumis au département.

Saint-François d'Orléans C. de Montmorency do

1895 - Documents de la Session (No. 9) 58 Victoria, p.87

SAINT-FRANÇOIS, ILE D'ORLÉANS.

La paroisse de Saint-François est voisine de celle de Saint-Jean. Elle comprend l'extrémité orientale de l'île et s'étend au sud et à l'ouest jusqu'à Sainte-Famille.

La superstructure du quai de cet endroit, qui avait été avariée par les glaces, a été reconstruite sur une hauteur de 5 $\frac{1}{4}$ pieds à partir de l'extrémité du large et sur une longueur de 300 pieds.

La cale, à l'extrémité du large, a été exhaussée et mise de niveau avec le nouveau tablier. Six poteaux ont été ajoutés à la construction, et les pièces de couronnement renouvelées sur une étendue de 650 pieds.

Toutes les anciennes défenses en orme ont été enlevées; on a conservé celles qui étaient en bon état, et les autres ont été remplacées. Le côté occidental du quai, sur une longueur de 240 pieds et sur toute la hauteur de la construction, a été doublé avec des pièces de sapin noir de 3 pouces; le côté oriental a été protégé de la même manière sur une étendue de 70 pieds, et les angles des coins du large ont été revêtus de pièces d'orme de 4 pouces d'épaisseur et de 20 pieds de longueur.

Le petit hangar à l'extrémité du côté de terre a été réparé et recouvert en bardeaux. Les dépenses pendant tout l'exercice se sont montées à \$1,705.62.

1895 - Documents de la Session (No. 9) 58 Victoria p.90

Travaux Publics.

ANNEXE N° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Cons- truction et amélio- rations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
HAVRES ET BRISE-LAMES—Suite.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Saint-François (Ile d'Orléans), jetée.....	1,705 62	1,705 62
Saint-Irénée, jetée.....	79 99	79 99
Saint-Jean (Ile d'Orléans), jetée....	1,981 62	1,981 62
Saint-Laurent (Ile d'Orléans), jetée.....	665 47	665 47

1895 - Documents de la Session (No. 9) 58 Victoria P.17

1894 – Joseph Lepage, gardien du phare

Note de J.-C. Dionne : Il agit à titre de témoin dans l'acte suivant : 1894 - 17 septembre – Acte 1263 – Testament de Marie Normand, institutrice de St François. Minutier du notaire George Émile Larue.

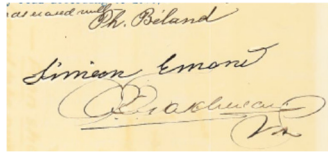
1903 - 9 octobre – Acte 2410 – Vente et quittance, d'un lot de terre connu sous le numéro 197 du cadastre de St François, par Siméon Émond, cultivateur, de St François, à l'Honorable James Sutherland, ministre des travaux publics du Canada.

Sale and conveyance by M. Simeon Emond unto His Majesty King Edward the VIIth – On this ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and three. Before Charles Edmond Taschereau, notary public duly commissioned and sworn in and for the Province of Quebec residing and practicing at Quebec, came and appeared Siméon Émond, residing in the parish of St-François, Island of Orleans, in the county of Montmorency, farmer, hereinafter styled the vendor and

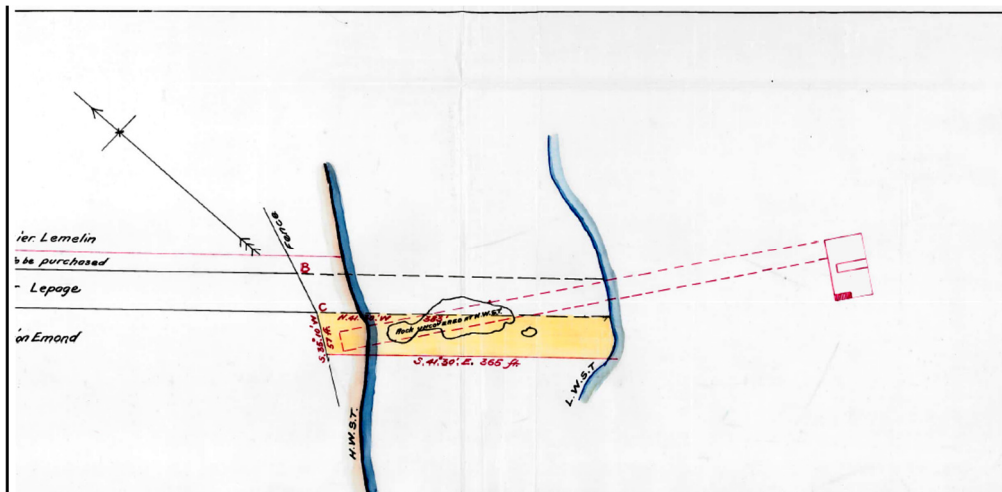
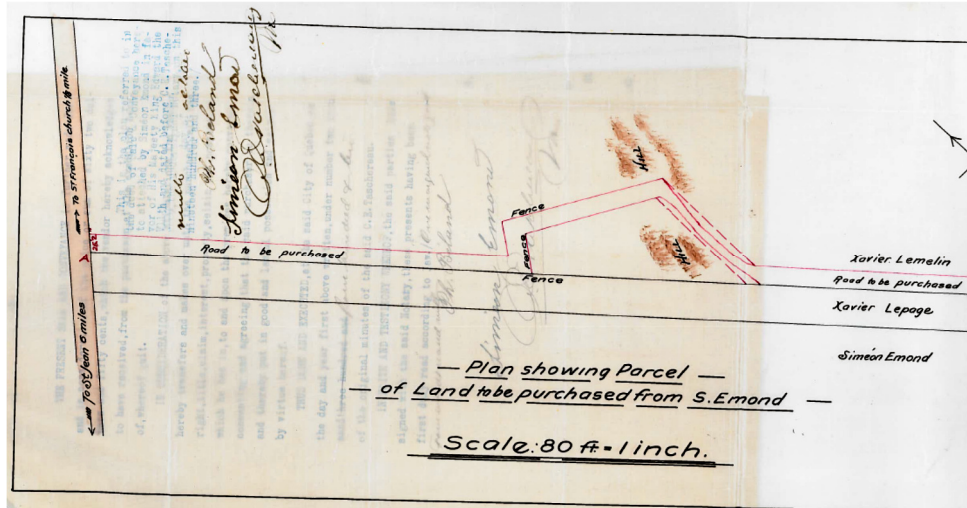
His Majesty King Edward the VIIth, herein acting represented and accepting by honorable James Sutherland, His Majesty's Minister of Public Works of Canada, herein acting by Mr. Philéas Béland of Quebec, Superintendent of public works., his attorney duly appointed by power of attorney, being oath and signed under private signature on the thirty-first day of August last and deposited with C.E. Taschereau, the undersigned notary as one of his minutes on this ninth day of October instant, hereinafter styled the purchaser. Which said vendor hath by these presents sold, assigned, conveyed and made over with warranty against all troubles, evictions, hypotheques and other impediments whatsoever unto the said purchaser present and accepting as aforesaid all the right, title, claim, interest and demand including the fishing rights, which he may have in, to and upon the following parcel or tract of land situate in the said parish of St-François, at the North-West end of the lot designated as number one hundred and ninety seven 197, upon the official cadastral plan and in the book of reference thereto for said parish of St-François, owned by the vendor required by the purchaser in connection with the construction of a wharf at the place and consisting in that part of the beach of the River St-Lawrence shown by a yellow tint in the plan signed by the parties hereto and annexed to the original hereof and which may be described as follows, to wit: commencing at a point marked C on the plan at the intersection of the division line between the farm of Xavier Lepage and Siméon Émond, with a fence built newly parallel with beach and at a distance of 54 feet from the high water mark of spring tides of the river St-Lawrence, thence magnetically south thirty-five degrees ten minutes West .S 35.10 W, along the said fence a distance of 57 feet thence south forty one degrees thirty minute East S.41.30.8, a distance of 365 feet more or lest to the low water mark of spring tides of the river St-Lawrence, thence along the said low water mark of spring tides of the river St-Laurene to the division line produced between the farms of Xavier Lepage and Siméon Emond; thence North forty-one-degrees-thirty minutes West. N.42.30 W. along the said division between the farms of Xavier Lepage and Siméon Emond, a distance of 383 feet more or less to the point of beginning and containing by admeasurements 20570 square feet be the same more or less; as the whole now is and whereof the purchaser hereby declare himself satisfied. To have hold, use, enjoy and dispose of the said property and premises with the dependencies and appurtenances thereunto belonging by the purchaser his heirs and assign as their own henceforth for ever, guaranteed clear of all seigneurial dues and others. The present sale and conveyance is further made for and in consideration of the price and sum of sixty-two dollars and fifty cents which the vendor hereby acknowledges to have received from the purchaser at the execution hereof, whereof quit. In consideration of the above stipulation the vendor hereby transfers and makes over unto the purchaser all the right, title, claims, interest, property, seizin and possession which he has in to and upon the premises hereby conveyed, consenting and agreeing that the said purchaser be therein and thereby put in good and lawful possession and seizin by virtue hereof.

Thus done and executed at the said city of Quebec, on the day and year first above written under number two thousand-four-hundred and ten of the original minutes of the C.E. Taschereau. In faith

and testimony whereof the said parties have signed with the said notary these present having been first duly read according to the law.



Simon Emond
Notary Public



Note H.W. = Hight Water ; L.W. = Low Water

Minutier du notaire Charles Edmond Taschereau – Bureau d'enregistrement, Registre RB, no 3714 – Document transcrit par J.-C. Dionne

1903 - 9 octobre – Acte 2411 – Vente et quittance, d'un lot de terre pour servir de route d'accès au quai, par François-Xavier Lemelin, cultivateur, de St François, à l'Honorable James Sutherland, ministre des travaux publics du Canada

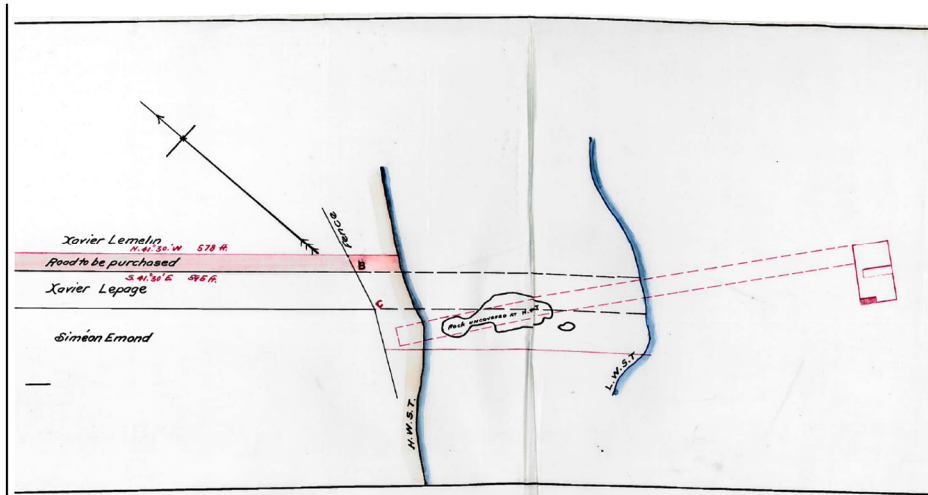
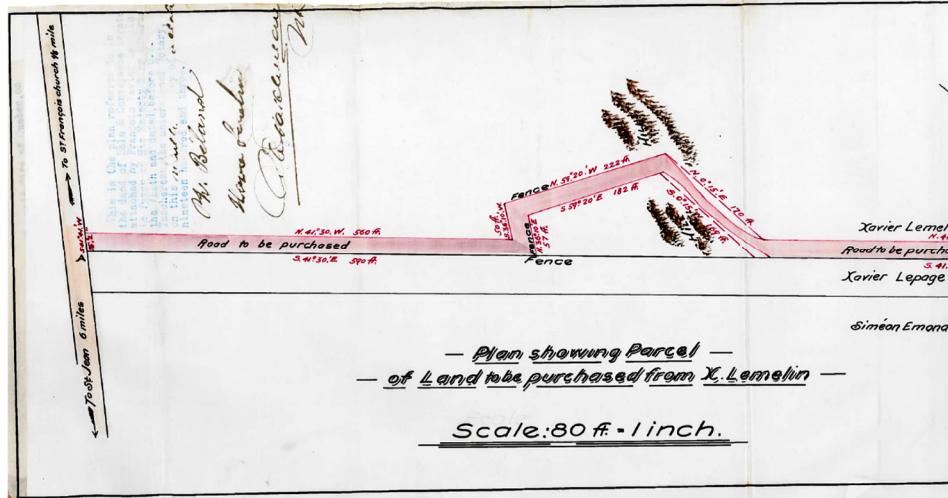
Sale and conveyance F.-X. Lemelin, farmer, unto His Majesty Edward the V11th.

On this ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and three, Before Charles-Edmond Taschereau, notary public duly commissioned and sworn in and for the Province of Quebec, residing and practising at Quebec, came and appeared François-Xavier Lemelin residing at the at the parish of St-François Island of Orleans in the county of Montmorency, farmer, hereinafter

style the vendor and His Majesty King Edward the VIIth, herein acting represented and accepting by the Honourable James Sutherland, His Majesty's Minister of Public Works of Canada herein accepting by Mr. Philéas Béland, superintendent of Public Works at Quebec, his attorney duly appointed by power of attorney bearing date and signed under private signature on the thirty first day of August last and deposited with C.E. Taschereau the undersigned notary, as one of his minutes on the ninth day of October instant, hereinafter styled the purchaser. Which said vendor hath by these presents sold, assigned, conveyed and made over with warranty against all troubles, evictions, hypothèques and other impediments whatsoever unto the said purchaser present and accepting as aforesaid the following parcel of land required by the purchaser for a road leading to a wharf to be built at the place as shown red tint on the plan hereto attached and signed by the parties and the Undersigned to wit: Commencing at a point marked A on the plan at the intersection of the South-East side of the King's Road with the western side line of the farm belonging to Xavier Lemelin in the parish of St-François Island of Orleans thence magnetically South forty-one degree thirty minutes East on the said line of the farm, a distance of five hundred and ninety feet, thence North thirty-six degrees ten minutes East a distance of fifty-seven feet thence South fifty-nine degrees twenty minutes East a distance of one-hundred and eighty two feet, thence South no degrees fifteen minutes West a distance of one hundred and sixty nine feet, thence South forty one degrees thirty minutes East, along the western side line of the farm belonging to Xavier Lemelin, a distance of five hundred and ninety-five feet more or less to the high water line of spring tides in the river St-Lawrence, thence north-easterly along the said high water line of spring tides a distance of twenty five feet six inches, thence North forty one degrees thirty minutes West and parallel to the western side line of the farm belonging to Xavier Lemelin and at a distance of twenty five feet, therefore a distance of five hundred and seventy feet, thence North no degrees fifteen minutes East a distance of one hundred and seventy feet, thence North fifty-one degrees twenty minutes West parallel to the western side of the farm belonging to Xavier Lemelin and at a distance of twenty-five feet therefore a distance of five hundred and sixty feet more or less to the South-East side of the King's road, thence South forty one degrees forty one minutes West a distance of twenty-five feet two inches to the point of beginning containing by measurements $39,662 \frac{91}{100}$ of ...square feet. The road is made worked in the middle its length in order to facilitate the account of a rocky hill. As the whole now is and whereof the purchaser hereby declare himself satisfied. To the vendor belonged the piece of land above described and sold as forming part of a large extent of land acquired by him under a deed of donation granted in his from by Olivier Pepin dit Lachance before G. L. Dick, notary public on the twenty-fifth day of July eighteen hundred and seventy-five and duly registered in the Registry Office for the County of Montmorency at the Island of Orleans on the twenty fifth of September following int the Register B. Vol. 6 as number 214. To have hold use enjoy and dispose of the said property and premise with the dependencies and appurtenances thereunto belonging by the purchaser his heirs and assign as their own henceforth for ever guaranteed clear of all servitudes and seigniorial dues but subject by him to put up fences where necessary. The present sale and conveyance are further made for and in consideration of the price and sum of one hundred and twenty-five dollars which the vendor hereby acknowledged to have received from the purchaser at the execution hereof whereof quit. In consideration of the above stipulation the vendor hereby transfers and makes over unto the purchaser all the right title claim interest property seizin and possession which he has in to and upon the said tract of land hereby conveyed consenting and agreeing that the purchaser be therein and thereby put in good and lawful possession and seizin by virtue hereof. Thus done and executed at the

said city of Quebec on the day and year first above written under number two thousand four hundred and eleven of the original minutes of the said C.E. Taschereau in faith and testimony whereof the said parties have signed with the said notary these present having been first duly read according to law.

Hubert-Benoit Lemelin
Ph. Beland
Charles Edmond Taschereau



Note H.W. = Hight Water ; L.W. = Low Water

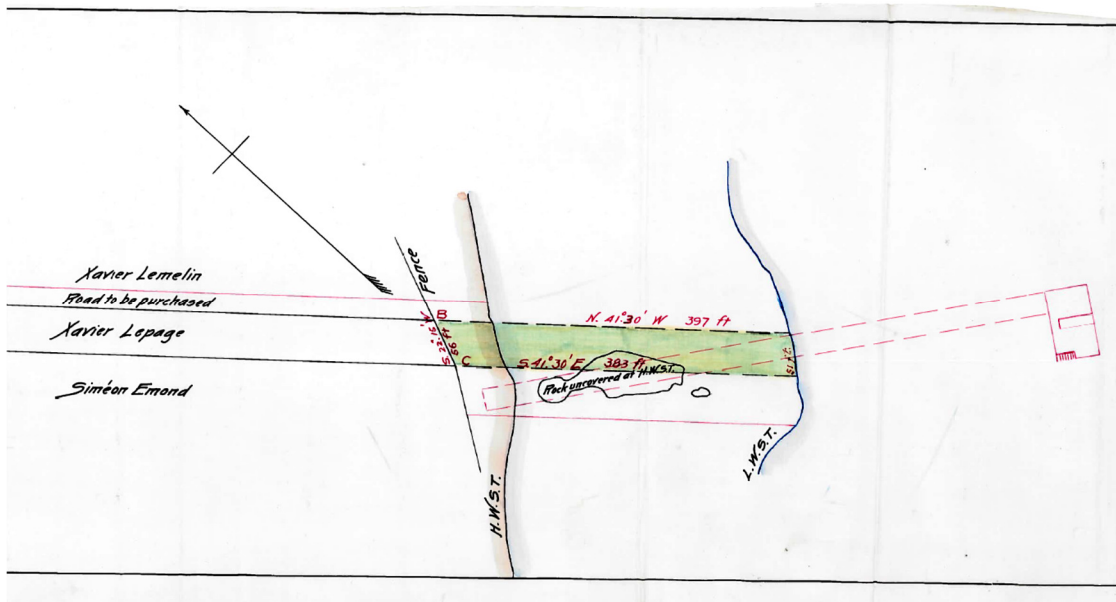
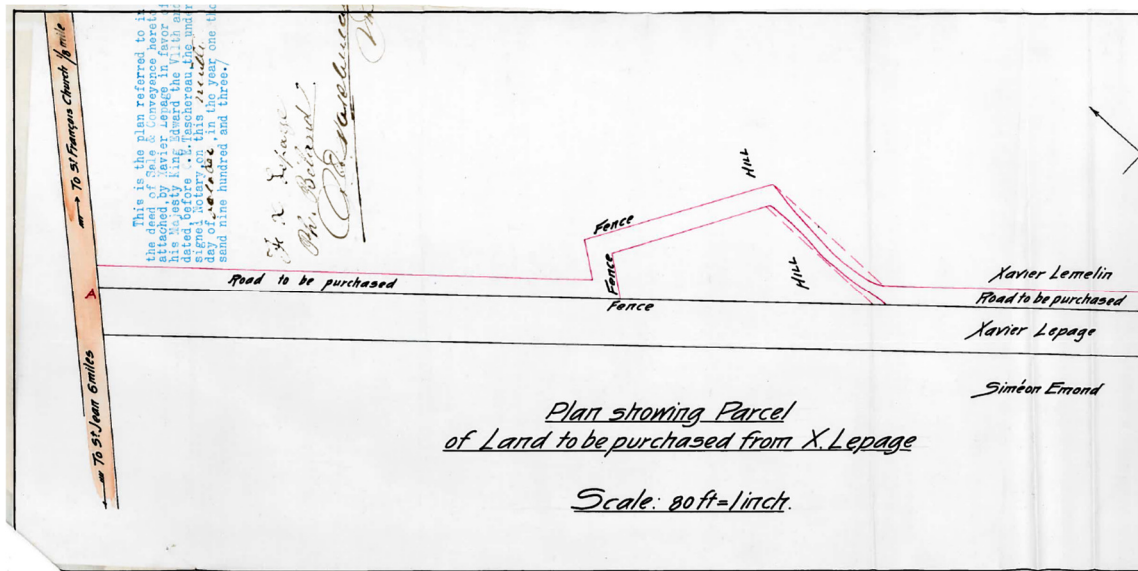
Minutier du notaire Charles Edmond Taschereau – Document transcrit par J.-C. Dionne

1903 - 9 octobre – Acte 2412 – Vente et quittance, d'un lot de terre connu sous le numéro 196 du cadastre de St François, par Xavier Lepage, cultivateur, de St François, à l'Honorable James Sutherland, ministre des travaux publics du Canada

Sale and conveyance Xavier Lepage, farmer, unto His Majesty Edward the VIIth. On this ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and three, Before Charles-Edmond Taschereau, notary public duly commissioned and sworn in and for the Province of Quebec, residing and practising at Quebec, came and appeared Xavier Lepage residing at the at the parish of St-François Island of Orleans in the county of Montmorency, farmer, hereinafter styled the vendor and

His Majesty King Edward the VIIth, herein acting represented and accepting by the Honourable James Sutherland, His Majesty's Minister of Public Works of Canada herein accepting by Mr. Philéas Béland, superintendent of Public Works at Quebec, his attorney duly appointed by power of attorney bearing date and signed under private signature on the thirty first day of August last and deposited with C.E. Taschereau the undersigned notary, as one of his minutes on the ninth day of October instant, hereinafter styled the purchaser. Which said vendor hath by these presents sold, assigned, conveyed and made over with warranty against all troubles, evictions, hypothèques and other impediments whatsoever unto the said purchaser present and accepting as aforesaid all the right, title, interest, claim and demand including the fishing right which he may have to and upon the following parcel or tract of land situate in the said parish of St-François at Northwest end of the lot designated an number one hundred and ninety six (196) upon the official cadastral plan and in the Book of reference thereof for said parish of St-François required by the purchaser in connection with the construction of a wharf at that place and consisting in that part of the beach of the river St-Lawrence shown by a green tint on the plan signed by the parties hereto and annexed to the original hereof and which may be described as follows to wit: Commencing at a point marked B on the plan at the intersection of the division line between farm of Xavier Lemelin and Xavier Lepage, with a fence built nearly parallel with the beach and at a distance of 62 feet from the high water mark of spring tides of the river St-Lawrence thence magnetically South twenty two degrees fifteen minutes West (S.22.15 W.) along the said fence a distance of 56 feet more or less to the division line between the farm of Xavier Lepage and Siméon Emond then on south forty one degrees thirty minutes East (S41.30E.) along the division line between the farms of Xavier Lepage and Siméon Emond a distance of 383 feet more or less, to the low water mark of spring tides of the river St-Laurent a distance of 57 feet more or less to the division line produced between the farms of Xavier Lepage and Xavier Lemelin, thence North forty one degrees thirty minutes West (N41,30W) along the division line between the farms of Xavier Lepage and Xavier Lemelin a distance of 397 feet more or less to the point of beginning and containing by admeasurements an area of 19,500 square feet be the same more or less. As the whole now is and whereof the purchaser hereby declared himself satisfied. To have, hold, use, enjoyed, dispose of the said property and premise with the decencies and appurtenance there into belonging by the purchase his heirs and assigns as their own hence forth and forever guaranteed clear of all seigneurial dues and others. The present sale and conveyance is furtherer made for and in consideration of the price or sum of sixty-two dollars and fifty cents which the vender hereby acknowledge to have received from the purchaser at the execution hereof, whereof quit. In consideration of the above stipulation the vendor hereby transfer and makes over into the purchaser all the right, title, claim, interest, property, seizin and possession which he has instant upon the premises hereby conveyed consenting and agreeing that the said purchaser be therein and thereby put in good and lawful possession and seizin by virtue hereof. Thus, done and executed at the said city of Quebec on the day and year first above written under number two thousand four hundred and twelve of the original minutes of the said C. E. Taschereau. In faith and testimony whereof, the said parties have signed with the said notary these presents having been first duly read according to law.

Xavier Lepage
 Philéas Béland
 C. E. Taschereau



Note H.W. = Hight Water ; L.W. = Low Water

Minutier du notaire Charles Edmond Taschereau – Bureau d’enregistrement, Registre RB, no 3716 – Document transcrit par J.-C. Dionne

1904 – Travaux

Les crédits supplémentaires

Déposés la semaine passée par le ministre des finances

St-François, Ile d’Orléans, abords du quai : \$1,000

Le Canada Français, 5 août 1904, p.2

1905 – Travaux aux quais - Gardien de phare

Les estimés budgétaires

Les travaux publics dans la province de Québec

Sainte-Famille (Ile d'Orléans) - prolongement du quai : \$700.

Saint-François (Ile d'Orléans) – travaux d'approche : \$10,000.

Saint-Jean (Ile d'Orléans) – réparation du quai : \$5,000.

Le Soleil, 20 janvier 1905, p.4

Le parlement fédéral

Interpellations concernant le comté de Montmorency

M. Monk n'a pas réussi dans les questions qu'il avait posées pour aider M. Casgrain. Ainsi le gouvernement ne sait pas que Joachim Godbout, gardien de phare de l'Ile d'Orléans, ait fait de la politique électorale et ait insulté M. Casgrain au milieu d'une patriotique harangue ; le gouvernement n'a jamais confié \$500 à J.C. Huot, maire de l'Ange Gardien, pour faire des travaux sur la grève ; le gouvernement n'a confié de l'argent à personne dans la paroisse de St-François, Ile d'Orléans, pour réparations au quai de cette paroisse.

Le Soleil, 21, février 1905, p.4

Hier soir, la séance de la chambre a été consacrée à l'adoption des items du budget et concernant les travaux publics dans la province de Québec. Je crois devoir publier la liste de ces items qui intéressent nos compatriotes des comtés ruraux :

Sainte-Famille (Ile d'Orléans) - prolongement du quai : \$700.

Saint-François (Ile d'Orléans) – travaux d'approche : \$10,000.

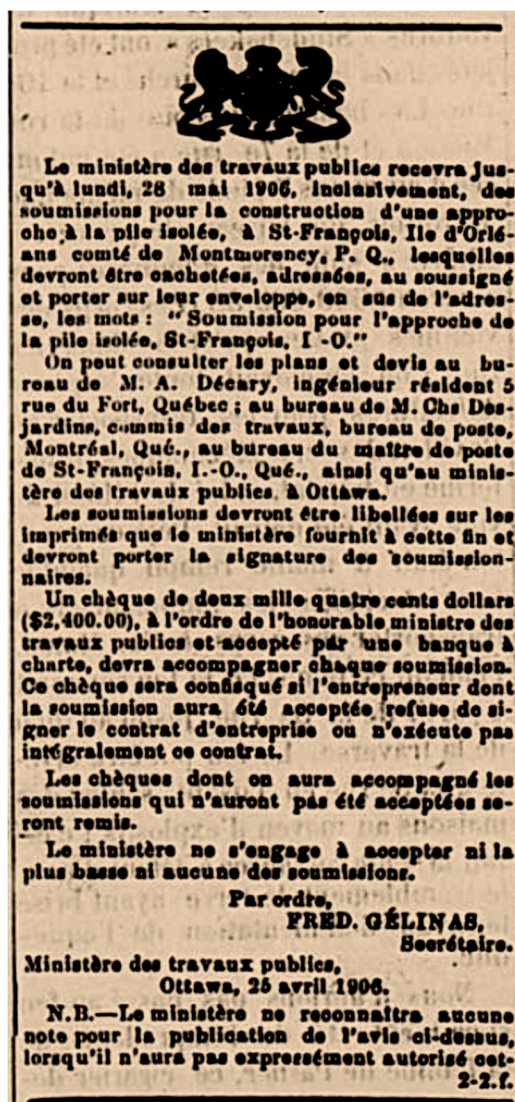
Saint-Jean (Ile d'Orléans) – réparation du quai : \$5,000.

La Presse, 13 juin 1905, p.11

On a décidé de construire à St-François de l'Ile d'Orléans, un quai vis-à-vis de l'église. Ce quai aura une longueur de quatre cents pieds.

La Presse, 11 octobre 1905, p.3

1906 – Travaux aux quais



Le Progrès du golfe, 18 mai 1906, p.1

Aux Communes

Les crédits pour Québec sont votés

Saint-Jean, Ile d'Orléans – Prolongement du quai : \$5,000.

Saint-Laurent, Ile d'Orléans – Réparations au quai : \$2,500.

Saint-François, Ile d'Orléans – Approche du caisson isolé - \$7,000.

La Presse, 5 juillet 1906, p.8

1907 – Travaux

Revue du budget

Au point de vue du Québec

Saint-François, Ile d'Orléans – Approches du caisson isolé : \$10,000.00

Le Soleil, 17, décembre 1907, p.6

1908 – Travaux aux quais

Les crédits supplémentaires

Pour travaux à exécuter et autres dépenses dans la province Québec

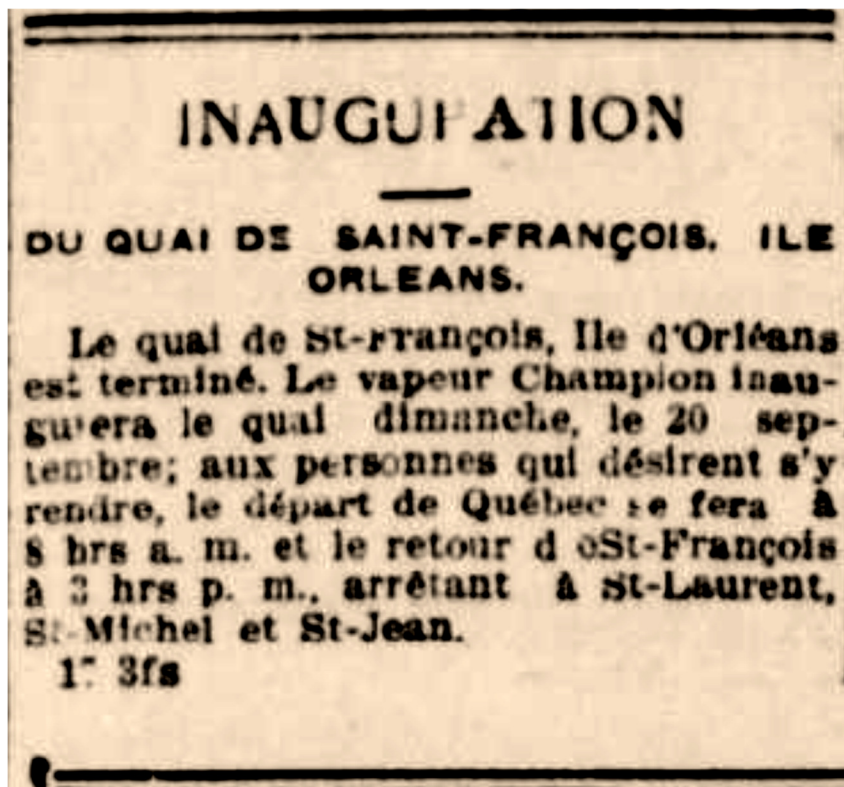
Ste-Famille, quai : \$4,000

St-François, quai : \$5,000

St-Jean, travaux au quai : \$1,400

St-Laurent, réparation au quai : \$3,000

Le Canada, 15 juillet, 1908, p.4



Le Soleil, 19 septembre 1908, p.2

1909 – Travaux aux quais

Estimés budgétaires pour l'année 1909-10

Quai de Saint-François, Ile d'Orléans – Pour compléter l'approche, \$2,500.

La Presse, 2 février 1909, p.9

L'exercice financier de 1910-11

St-François, Ile d'Orléans, réparations : \$4,700.

St-Jean, Ile d'Orléans, travaux : \$1,500.

La Presse, 11 novembre 1909, p.8

1919 – Demandes de soumissions pour des réparations du quai.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 5 novembre 1919, des soumissions pour des réparations au quai de Saint-François-Sud, île d'Orléans, comté de Montmorency, Qué.," lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations au quai, Saint-François-Sud, P.Q".

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa; aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et à l'édifice Shaughnessy, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Saint-François d'Orléans, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (*blue prints*) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 octobre 1919.

16-1

1919 – Réparations du quai

Le quai de St-François, I.O.

Des soumissions sont demandées pour sa réparation et celle de celui de la Pointe-aux-Trembles

Ottawa – Le département des travaux Publics recevra jusqu'à mercredi le 5 novembre, des soumissions pour réparations au débarcadère de Pointe-aux-Trembles, de Portneuf, et au quai de St-François-sud, Ile d'Orléans.

L'Action Catholique, 18 octobre 1919, p. 12

1920 – Les quais de l'Île

Les députés du district aux Communes

M. H.-E. Lavigueur, député du comté de Québec, a aussi donné avis qu'il demandera au gouvernement quels sont les entrepreneurs qui ont soumissionné pour la reconstruction et la réparation des quais de St-Laurent, St-Jean, St-François et Ste-Famille, Ile d'Orléans, comté de Québec.

A qui et pour quelle somme, les travaux ont-ils été accordés; et si ces travaux ne sont pas commencés, le gouvernement a-t-il l'intention de les faire exécuter bientôt partout ?

Le gouvernement se propose-t-il de donner suite aux demandes constantes dans les nombreuses requêtes signées par toute la population de l'Île d'Orléans, sur l'expropriation du quai de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, d'en faire un quai ouvert à toute la population, et de satisfaire ainsi la population de l'Île ?

Le Soleil, 3 avril 1920, p.1

1920 – La reconstruction des quais sur l'Île d'Orléans

Les travaux sont commencés à St-Jean pour être poursuivis activement, mais à St-François, St-Laurent et Ste-Famille, rien n'a encore été fait. Qu'attend-on? Le travail du député du comté aux communes.

LES DEMARCHES DE M. LAVIGUEUR, M.P.

Les travaux de réparation au quai de St-Jean, Île d'Orléans, sont commencés et poussés activement par les entrepreneurs Méthot & Thibault.

Personne n'en sera fâché et cette heureuse nouvelle a été confirmée par M. H.-E. Lavigueur député du comté de Québec à la Chambre des communes avec qui nous en causions. M. Lavigueur, comme on le sait, n'a ménagé ni son temps, ni son travail au cours de l'avant dernière session et de la dernière pour que justice soit rendue à ceux qui habitent l'île.

Interrogé sur cette question, M. Lavigueur nous déclarait à l'avant dernière session, j'avais réussi à faire mettre dans les estimés un montant de \$102,000, dont \$17,000 pour le quai de Ste-Famille, \$33, 000 pour le quai de St-François, \$31,000 pour le quai de St-Jean et \$21,000 pour le quai de St-Laurent. Après bien des démarches, bien des efforts pour obtenir l'exécution de ces travaux, des soumissions étaient demandées, les contrats avaient été

même donnés, mais jamais mis à exécution. Devant la chambre des députés à Ottawa, j'ai insisté pour que ces travaux soient faits sans délai, parce que je considérais qu'ils étaient d'une grande nécessité et qu'il y avait urgence.

Mais ce n'est que dernièrement que j'ai enfin réussi et j'ai aujourd'hui une déclaration officielle que les travaux vont maintenant marcher. De fait, mes informations sont à l'effet qu'à St-Jean, les travaux sont commencés et vont être poussés sans interruption.

Je crois qu'il sera intéressant pour vos lecteurs de l'Île de prendre connaissance des messages suivants dont copie m'a été remise par le sous-ministre des travaux publics correspondance échangée entre le sous-ministre, l'ingénieur en chef et l'ingénieur de district.

Eugène-D. Lafleur, ingénieur en chef, Travaux Publics du Canada, Ottawa.

Au sujet de vote message en date du 4 juin dernier, je dois vous dire que les entrepreneurs Méthot & Thibault vont commencer les travaux de réparation au quai de St-Jean, cette semaine.

(Signé.) J.-K. Laflamme, ingénieur du district, au sous-ministre des travaux Publics.

Veillez prendre note que les entrepreneurs Méthot & Thibault commenceront les travaux de reconstruction au quai de St-Jean, I.O. cette semaine même.

(Signé) E.-D. Lafleur, Ingénieur en chef.

A l'ingénieur en chef

Veillez suivre de près et faire rapport dans un mois des progrès accomplis dans les travaux.

(Signé) J.-B. Hunter, Sous ministre.

On remarquera, cependant qu'il n'y a que les travaux au quai de St-Jean qui sont commencés, mais on espère que ceux des quais de Ste-Famille, St-Laurent et St-François vont suivre sous peu. En tous cas M. Lavigueur continue à s'occuper activement de la chose et il est probable que sous peu nous aurons du nouveaux à ce sujet.

Ces télégrammes étaient en date du milieu de juin.

Le Soleil, 13 juillet 1920, p.12

1944 – Dommages au quai

Première tempête

Québec et le district subissent aujourd'hui leur première tempête de la saison d'hiver. Un fort vent souffle sur la ville depuis la nuit dernière et la neige «poudre» sur la région, comme aux pires jours de l'hiver.

Le Soleil, 30 novembre 1944, p.1

Après 35 heures l'éclairage redevient normal à Québec. – L'ouragan a causé de gros dommages.

D'autres détails nous sont parvenus hier sur les dégâts causés jeudi par la tempête. C'est ainsi qu'à St-François de l'Île d'Orléans le quai a été emporté; ce quai était surmonté d'un phare et d'une maisonnette qui ont été également démolis.

L'Action Catholique, 2 décembre 1944, p.3

Randonnée sur le fleuve au milieu de la tempête.

St-Laurent, I.O., 5 (Par téléphone) Au plus fort de la tempête, jeudi après-midi, M. Joseph Lachance, navigateur de l'Île-aux-Canots, et ses deux fils, Noël et Eucher, parcoururent la distance séparant St-François de l'Île d'Orléans de Ste-Pétronille à bord d'un yacht de 25 pieds. Ce n'est que grâce à son courage et à son expérience de la mer que M. Lachance réussit à sortir d'une situation qui en maintes circonstances semblait désespérée. Parti de l'Île-aux-Canots jeudi matin pour aller conduire des chasseurs au quai de St-François, M. Lachance, sur le point de retourner, vit venir la tempête et décida de rester à l'abri. Vers la fin de l'après-midi, alors que la tempête atteignait son point culminant, M Lachance entendit des grondements sourds et constata que le quai se désagrégeait sous la poussée du vent et de la mer montante. Quelques instants plus tard, le phare installé au bout du quai s'abattait dans la mer. Sans perdre une minute, le capitaine donna ordre à ses fils de couper les câbles et, par une mer démontée, l'embarcation prit le large. Quelques minutes plus tard, un cordage s'enroulait dans l'hélice et le moteur cessait de fonctionner. Incapable de se diriger, les marins faillirent aller se jeter sur les récifs. Ne perdant pas son sang-froid, le capitaine Lachance fabriqua une voile de toile de quelques pieds et, ainsi équipé, le yacht gagna le chenal. L'eau en s'abattant sur les ponts gelait immédiatement alourdissant l'embarcation qui à tout moment menaçait de prendre fond. Incapable de se réfugier au quai de St-Jean, étant donné la violence du vent et du courant montant, le capitaine Lachance crut qu'il pourrait atteindre Saint-Laurent, à 5 ou 6 mille en amont. Il faisait déjà nuit et impossible d'apercevoir une seule lumière. A St-Laurent, M. Xavier Lachance, constructeur de yachts, frère de M. Joseph Lachance, ayant appris de St-François que son frère et ses neveux se trouvaient sur la mer, installa des phares spéciaux à l'aide d'accumulateurs (l'électricité manquait partout), afin de permettre aux marins de se trouver un point de repère. Du fleuve, au milieu de la poudrerie, les navigateurs n'aperçurent rien. Au début de la soirée, exténués et transis de froid, les trois hommes réussirent à atteindre Sainte-Pétronille. Ils avaient parcouru une distance de 21 milles environ au milieu des éléments déchaînés. Plusieurs en auraient eu assez de la mer. Cependant vers 10 heures, alors que le vent soufflait de l'ouest et que la mer baissait, l'ordre du départ fut donné et l'on descendit le fleuve jusqu'au quai de St-Laurent. A 11 heures, les trois hommes allaient se réfugier pour la nuit chez M. Xavier Lachance.

Dès le lendemain, ils repartaient pour l'Île-aux-Canots.

M. Lachance avait construit lui-même l'embarcation qu'il dirigea ainsi au milieu de la tempête. L'exploit que lui et ses fils viennent d'accomplir est certainement tout à l'honneur de la famille des Lachance où le nombre des marins d'expérience ne se compte plus.

L'Action Catholique, mardi 5 décembre 1944, p.3

1945 – Dommages énormes aux quais

Les dommages subis par les quais lors de la fameuse bourrasque du 30 novembre dernier, se chiffrent par quelques cent milliers de dollars en bas de Québec, apprenons-nous de bonne source.

Des quais ont été endommagés à partir du golfe jusqu'à la côte de Beaupré et à l'Île d'Orléans et sur les deux rives du golfe et du fleuve. Ainsi un certain nombre de quais seront même à refaire au complet tandis que plusieurs autres nécessiteront une réfection partielle qui coûtera tout de même des milliers de dollars.

On verra par le prochain budget fédéral si le gouvernement d'Ottawa a l'intention de faire rebâtir ou réparer, suivant le cas, dès cet année les quais qui ont été ainsi démolis ou simplement endommagés.

Par ailleurs nous apprenons qu'une vingtaine de petits phares ont été avariés ou complètement emportés par la lame. Il s'agit des lumières installées sur les quais. Cela peut représenter de 15,00 à \$25,000. Ces petits phares consistent en une hutte (cabane), un poteau et une lanterne. On a constaté des dommages sur la Côte Nord, sur une partie de la Côte de Gaspé et dans la baie des Chaleurs. Le petit phare de la Roche-à-Veillon, vis-à-vis Saint-Jean-Port-Joli, a été endommagé et la lumière à gaz qui éclairait d'habitude tout l'hiver, a été éteinte. On ne pourra la rallumer qu'au printemps.

Aucun gros phare n'a été endommagé.

On compte 355 phares de toutes sortes dans le golfe et la baie des Chaleurs.

L'Action Catholique, mardi 17 janvier 1945, p.9



Au quai. Saint-François. Île d'Orléans

J.W. Michaud .- 1949

BAnQ - E6,S7,SS1,P73904

Fonds Ministère de la Culture et des Communications - BAnQ Québec

1952 – Travaux dans le Québec – Ports et rivières

St-François I.O. Réparation à un quai : \$32,000

Le Droit, 24 juin 1952, p.7; Le soleil 25 juin 1952

1975 – Demande de soumissions

**ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS MARITIMES
REGION DES LAURENTIDES
DISTRICT DE QUEBEC
APPELS D'OFFRES**

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants:
"Dragage d'Entretien, Fleuve St-Laurent, Quai de St-François, Ile d'Orléans, Québec".

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent d'Approvisionnement du district, Ministère des Transports, 105 Boulevard Champlain, Québec 2, G1K 4H9 seront reçues jusqu'à 15:00 hres H.A.E. le 10 juillet 1975.

Les plans, devis et documents connexes peuvent être examinés à l'adresse ci-dessus et des copies peuvent également être obtenues au même endroit sur dépôt d'un chèque visé de \$25 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**J.-E. Clavelle, Gérant de District,
Ministère des Transports,
101 Boul. Champlain, Québec, P.Q. G1K 4H9**

Le Soleil, 20 juin 1975, p.8

1976 – Les quais sont la peste de l'Île d'Orléans



La peste de l'île

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Véritables épaves, les quais de l'île d'Orléans sont devenus dangereux et le gouvernement fédéral recommande aux citoyens de les fuir comme la peste. Au quai de Saint-François, où mouillent des bateaux de Transport-Canada, la circulation a été temporairement interdite par le ministère des Travaux publics.

Texte et photos à la page A-3

Les quais de l'Île d'Orléans sont devenus des cadavres.

Comme la peste, le gouvernement fédéral interdit aux citoyens de s'en approcher parce qu'ils sont dangereux.

Les beautés de l'Île d'Orléans deviennent des horreurs quand on fait le tour de ses quais.

Autrefois, les quais de l'Île reflétaient un coin de pays fournisseurs de marins, de constructeurs de goëlettes et de quatre mâts comme le «Columbus» et le «Baron Renfrew».

Aujourd'hui, ils ne peuvent même plus servir à l'homme – résident ou touristes – qui veut s'approcher du grand fleuve, qui veut marcher au-dessus de ses eaux tantôt tumultueuses quand le nordet se met à rouler des moutons, tantôt calmes quand la mer étale.

Les quais de l'Île d'Orléans sont nés au début du siècle dernier, de l'initiative privée. Auparavant, les anciens se servaient des baies et de l'embouchure des rivières pour aborder l'Île.

Vers 1880, le gouvernement fédéral achète les quais de l'Île pour les développer et y installer des aides à la navigation.

Puis vient l'ouverture du pont en 1935. Mais il y a vingt ans encore, la navigation côtière animait les quais. La Reine a oublié les quais de l'Île.

Plus encore, en 1973, le ministère des Travaux publics a partagé la dépouille des quais entre différents ministères. On n'a pas de fonds pour les entretenir. Alors, on les condamne.

Les quais traînent comme des épaves dont il est défendu de s'approcher. Un vieux résident de l'Île regrette que la situation se soit ainsi gâtée.

Comme il dit, on consacre beaucoup d'efforts aux vieilles maisons de l'Île.

La beauté de l'île d'Orléans ne réside pas seulement dans ces vieilles maisons mais dans tout son environnement.

Que va-t-on faire des quais de l'Île d'Orléans ?

Et que dire de l'érosion des berges une autre dimension de l'environnement ?

Par Claude Tessier.

Le Soleil, 7 août 1976, A-1 et 3

1976 – Ottawa songe à réparer les quais de l'île



Le Soleil, André Boucher

Le député Louis Duclos de Montmorency et le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan, ont effectué une rapide visite du quai de Sainte-Pétronille, en compagnie du maire Alain Turgeon, samedi.

par Roch DESGAGNE

Même si les quais du littoral sud de l'île d'Orléans ne servent plus à rien, si ce n'est aux promeneurs et aux touristes, en saison estivale, le gouvernement fédéral étudie les possibilités de satisfaire aux requêtes des autorités municipales, en apportant des améliorations à certaines de ces installations maritimes en décrépitude.

Des travaux totalisant \$1.5 million à \$2 millions pourraient possiblement y être effectués en 1977. Le quai de Saint-François, le seul qui peut être encore utilisé, doit être amélioré. Les murs de protection à Saint-Jean requièrent également des réparations urgentes, pour environ \$100,000. Les autres installations, les quais de Sainte-Pétronille, de Saint-Jean et de Saint-Laurent, monuments d'une époque où la navigation était essentielle aux insulaires, sont condamnés à la démolition, s'ils ne reçoivent pas des réparations qui les rendront un peu plus sécuritaires et esthétiques.

Québec décidera

Tel est le bilan d'une inspection des sites effectuée samedi par le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan, qui a surtout consulté les autorités municipales de l'île d'Orléans, faute de constater réellement l'état des lieux, à ce temps-ci de l'année.

Le ministre Buchanan s'est montré favorable à l'exécution de travaux jugés essentiels, possiblement en 1977, au quai de Saint-François destiné à la navigation de plaisance et au mur de soutènement de Saint-Jean. Des réparations sommaires pourraient aussi être apportées aux autres quais que seuls les visiteurs et les flâneurs fréquentent.

L'exécution de ces travaux dépend également des ministères fédéraux des Transports, de l'Environnement et même de la Main-d'Oeuvre, a spécifié le ministre des Travaux publics.

Mais c'est le gouvernement du Québec, par son ministère des Affaires culturelles, qui a le dernier recours, car l'île d'Orléans est un lieu historique, ajoutait le ministre Buchanan, en indiquant que des pourparlers et des ententes s'imposeront avant d'entreprendre toute modification.

M. Buchanan et le député de Montmorency, M. Louis Duclos, ont tenu à indiquer que ces démarches n'ont aucun rapport avec une quelconque propagande du fédéral qui ferait suite aux récentes élections provinciales. Le député Duclos avait entrepris des démarches pour obtenir cette visite il y a plus de deux mois, à la suite des pressions répétées des municipalités de la rive sud de l'île.

Les projets

On envisage de démolir le quai de Sainte-Pétronille et de réaménager les abords. Le maire Alain Turgeon veut préserver ce beau site touristique, et parle d'un projet de port de plaisance.

Le quai de Saint-Laurent pourrait être raccourci de 800 à 500 pieds, et des réparations le rendraient plus sécuritaire. Ces travaux pourraient coûter environ \$200,000, selon le maire Antoine Pouliot.

A Saint-Jean, il est urgent d'arrêter l'érosion de la rive, où les murs de protection se détériorent. Il en coûterait environ \$100,000, estime-t-on. Le maire Roland Bonsaint expliquait que les murs et le quai s'effondrent et que la plus belle plage de l'île a disparu.

Enfin, le dernier quai, celui de Saint-François, à la pointe est de l'île d'Orléans, doit être réparé. Il est destiné à la navigation de plaisance, et c'est un endroit stratégique pour accueillir les bateaux en difficulté.

Des murs de soutènement s'imposent aussi à cet endroit, où les vagues détériorent le littoral, surtout depuis cinq ou six ans avec l'augmentation du volume et du nombre de navires circulant dans la Traverse Nord du Saint-Laurent, explique le maire Emmanuel Labbé.

Le Soleil, 13 décembre 1976, A-3

1977 – \$1 million pour les quais de l'île d'Orléans

Des crédits de près d'un million de dollars seront consacrés à la réfection des quais de l'île d'Orléans, a annoncé hier le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan, de passage à Québec.

Les plus importants travaux seront effectués au quai de la paroisse Saint-François pour lesquels la contribution fédérale atteindra \$650,000.

Le Soleil, 6 avril 1977, B-9

1977 – Pour la survie ou la mort des quais

Profitant de sa visite à Québec, le ministre des Travaux publics du Canada a annoncé cette semaine qu'un montant d'un million de dollars sera dépensé dans le comté de Montmorency pour la construction ou démolition de quais principalement à l'île d'Orléans.

C'est ainsi qu'une somme de \$650,000 sera consacrée à la réfection du Quai de Saint-François et \$75,000 pour un mur de soutènement. A Sainte-Pétronille, \$200,000 doivent être dépensés ... mais ce sera pour la démolition du quai. Enfin, d'infimes montants d'argent

serviront à des légères réparations à Saint-Jean, I.O. (\$20,000) et à Ste-Anne de Beaupré (\$35,000).

Le Soleil, 7 avril 1977, D-6

1980 – Haltes routières

M. Duclos s'est engagé à continuer ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour convertir en haltes routières les quais actuels de l'Île d'Orléans qui ne servent pas. ...

Le Soleil, 28 janvier 1980, p.5



Le Soleil, 2 avril 1986, C-16; La Presse 2 avril 1986, E-6

2000 – Demande de soumissions



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

DEMANDE DE SOUMISSION PUBLIQUE

Vente du quai fédéral de Transports Canada

Saint-François, Île d'Orléans (Québec)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada recevra, pour le compte de Transports Canada, les soumissions pour la vente du quai, les installations connexes (abri électrique, système d'éclairage, etc.) et les parcelles des terrains 4 (lot 196-1 ptie) et 5 (lot 197-9 ptie). Cette vente de la propriété fédérale n'inclut pas le marégraphe et l'abri attenant, la tour de signalisation et la prise de courant sur l'îlot de services.

N° de projet : 207760

Conditions et modalités particulières


1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada recevra, jusqu'à 14 h, le **22 septembre 2000**, au 901, Cap-Diamant, local 240 (Gare maritime Champlain), Québec (Québec) G1K 4K1, les soumissions sous enveloppe scellée portant la mention « Offre d'achat et vente » pour la vente du quai de Saint-François, Île d'Orléans (Québec).
2. Tout soumissionnaire peut se procurer les documents nécessaires en s'adressant à Groupe Communication Canada, 901, Cap-Diamant, local 260 (Gare maritime Champlain), Québec (Québec), tél. : (418) 640-4288, fax : (418) 640-0684, courriel : quebec@eprintit.ca en mentionnant le numéro de dossier EE517-000044.
3. La vente de la propriété fédérale est assujettie aux conditions indiquées sur le présent document, sur le document II « Offre d'achat et vente » ainsi que sur les documents d'informations complémentaires annexés III, IV et V.
4. Une visite sur le site (quai) est prévue le **mercredi 6 septembre 2000, à 10 h.**
5. Toutes les offres d'achat doivent être accompagnées d'un chèque certifié ou d'un mandat-poste payable au Receveur général du Canada dont le montant correspond à dix (10) pour cent du prix offert.

L'offre la plus élevée ou n'importe quelle autre offre ne sera pas nécessairement acceptée.



Le Soleil, 19 août 2000, E-12

2006 – Demande de soumissions

 Transports Canada Transport Canada

**LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX
NAVIGABLES S.R.C. 1985, CHAPITRE N-22**

Transports Canada donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, pour approbation, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, des installations décrites dans les présentes, ainsi que leur emplacement et leurs plans.

En vertu de l'article 9 de ladite loi, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, ont reçu, sous le numéro 13 755 073, une description des ouvrages portuaires existants suivants, ainsi que leur emplacement et leurs plans, situés dans la municipalité de Saint-François (Île d'Orléans) :

- une structure de quai; et
- les infrastructures s'y rattachant.


Le tout érigé sur des parties des lots 196-1 et 197-9 et sur une partie du fleuve Saint-Laurent, cadastre de la paroisse de Saint-François, province de Québec.

Les commentaires relatifs aux impacts de ces installations sur la navigation maritime peuvent être adressés au :

Gestionnaire, Programme de la protection des eaux navigables
Transports Canada
901, Cap Diamant (3^e étage)
Québec (Québec) G1K 4K1

Veuillez noter que seuls les commentaires faits par écrit et reçus au plus tard un mois suivant la date de cet avis seront considérés. Même si tous les commentaires répondant à ces exigences seront considérés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Fait à Québec le 25 novembre 2006.



Le Soleil, 25 novembre 2006, p.56